



Intersyndicale amiante du Tripode Beaulieu de Nantes
Insee, Finances Publiques et Ministère des Affaires Etrangères
Cgt, Cfdt, Fo, Solidaires, Asam-Unsa

Reconnaissance du site Tripode en site amianté, c'est maintenant !

Plus de 1800 agents de l'Insee, du Trésor Public, du Ministère des Affaires Etrangères et du restaurant inter administratif ont été exposés intensément à l'amiante dans le Tripode Beaulieu à Nantes de 1972 à 1993.

Evacué à cause de cette présence massive d'amiante, le Tripode a été désamianté, puis détruit le 27 février 2005.

Les dégâts sont là : surcroît de tumeurs, cancers broncho-pulmonaire, près de 7 % d'agents victimes de plaques et épaissements pleuraux. Ils ne sont plus contestés par les administrations.

C'est pourquoi les Ministres MM. Moscovici et Cazeneuve ont demandé en décembre 2013 le classement du Tripode en site amianté au Premier Ministre, M. Jean-Marc Ayrault.

Comme M. Jean-Marc Ayrault, alors Député-Maire de Nantes, avait réclamé en mars 2012 au gouvernement de l'époque cette même mesure, nous étions optimistes.

Le classement du site permettrait :

- une reconnaissance des maladies professionnelles plus facile ;
- l'ouverture d'une procédure de pré-retraite amiante pour les agents, en particulier les malades, même si ses conditions financières en sont peu attractives.

Ce serait aussi une mesure symbolique de reconnaissance du combat mené depuis 30 ans par l'intersyndicale amiante Tripode, avec le soutien actif des agents.

Or, rien ne vient !

C'est pourquoi l'Intersyndicale amiante du Tripode appelle :

- tous les personnels qui ont été contaminés au sein du Tripode, actifs et retraités ;
 - tous les personnels qui ont été et sont solidaires des victimes de l'amiante
- à se rassembler le

27 février à 12H (midi) à l'arrêt TRIPODE du Busway
(ligne 4 Foch - Vertou)

M. Jean-Marc Ayrault, M. le Premier Ministre,
vous devez reconnaître le Tripode en site amianté
comme vous vous y étiez engagé !